

**2008/954 - Approbation d'une convention de mécénat entre la Ville de Lyon – Musée des Beaux-Arts et la banque CIC Société Lyonnaise de Banque** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 08/12/2008, p. 2149)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour l'approbation d'une convention de mécénat entre la Ville de Lyon - Musée des Beaux Arts et la banque CIC Société Lyonnaise de Banque.

Mme NACHURY Dominique : Le seul lien de mon propos avec ce dossier, et je vous prie de bien vouloir m'en excuser, est le mécénat.

Je souhaitais en effet évoquer notre dernière Fête des Lumières. Il y a beaucoup de belles choses à retenir : des réalisations classiques ou innovantes, poétiques ou ludiques, des déambulations mieux jalonnées et sécurisées..... (que chacun remplira).

Mais j'ai été, et de nombreux spectateurs ont été choqués par les sifflets qui montaient de la place des Terreaux à l'affichage du nom d'EDF sur les façades et je pense que nous sommes unanimes sur ces bancs à les condamner. Sans EDF, partenaire fondateur, et tous les partenaires, la fête serait moins belle.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)